

Séance du 5 avril 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 7
Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS : Séverine CELLE

EXCUSES : Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Catherine MOREL

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MATHIEU

OBJET : Vote des budgets 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs 2024 de la commune, de l'eau, de l'assainissement, du centre d'accueil.

Les budgets s'équilibrent de la façon suivante :

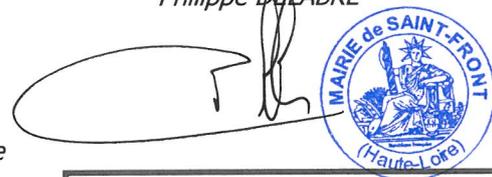
BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	775 995.50 €	804 570.50 €
EAU	104 265 €	345 989 €
ASSAINISSEMENT	22 921 €	276 327 €
CENTRE D'ACCUEIL	26 112 €	152 906 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** les budgets primitifs 2024 tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
le 5 avril 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20240409-24_04_012-DE
Reçu le 09/04/2024